

Accords fiscaux—Loi

Quand on songe aux gens qui demeurent dans le sud de la Colombie-Britannique, ils sont encore moins bien traités. Un jeune ou une personne plus âgée qui veut fréquenter une université, un institut professionnel ou technique, doivent payer \$6,000 ou \$7,000 par an.

Les taux de chômage sont si élevés et les difficultés économiques si graves, en Colombie-Britannique, que des centaines, voire des milliers de familles, littéralement, ne peuvent plus se permettre d'envoyer certains de leurs membres faire des études à l'université, dans les instituts et les écoles techniques de la province.

Le centre de la Colombie-Britannique est défavorisé par rapport au reste de la province. La Colombie-Britannique elle-même est défavorisée par rapport à l'ensemble du Canada. Quant à notre pays, il ne fait pas le poids par rapport aux pays membres de l'OCDE.

La situation en dit long sur l'avenir du Canada. A quoi peut-on s'attendre, alors que l'Allemagne fédérale, le Japon, voire quelques-uns des principaux États américains ne cessent d'investir dans ce qui leur semble la ressource naturelle la plus importante? Pour certains, au gouvernement, nos principales ressources naturelles sont la morue, le charbon, le cuivre ou le blé. Pourtant, chacun sait qu'il n'y a pas de plus grande richesse naturelle que les personnes elles-mêmes.

Le Japon, la Suisse et les pays scandinaves en sont convaincus depuis longtemps. Or, le gouvernement canadien ne s'en est pas encore aperçu. Les anti-intellectuels qui dirigent la Colombie-Britannique et combattent l'enseignement sont loin de s'en rendre compte. Le gouvernement est en train de duper les jeunes en limitant leurs perspectives d'avenir et leur aptitude à s'emparer de la place qui leur revient au XXI^e siècle. Dans notre société axée sur l'information et où l'économie devient de plus en plus compétitive, nous aurons besoin de gens instruits et bien formés. Alors qu'il faudrait dépenser davantage pour la recherche et le développement dans le domaine de la production, le gouvernement se laisse damer le pion par nos concurrents.

● (1140)

Pour toute réponse, le gouvernement présente une motion de clôture qui limite le débat sur ce projet de loi. Il en a assez des critiques formulées par les députés d'opposition. Il n'y a pas eu et il n'y aura sans doute pas, dans les mois qui viennent, de débat plus important pour l'avenir du Canada, mais le gouvernement a décidé d'y mettre un terme parce qu'il ne supporte plus la pression.

Pour nous, de l'opposition, le gouvernement fait fausse route en imposant le projet de loi C-96 qui va priver le Canada de 5,608 millions de dollars au titre de l'enseignement postsecondaire et des soins de santé. Bien que nous ne voulions pas de cette mesure, le gouvernement, excédé, décide tout bonnement de limiter le débat et de la faire adopter coûte que coûte. Ce projet de loi augure mal de l'avenir du Canada et des Canadiens.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir commenter ce qui équivaut en somme à

une motion de clôture présentée par le Gouvernement. Cette motion qui vise à interrompre le débat de la deuxième lecture d'une mesure aussi importante, est absolument inacceptable. Ce projet de loi met en cause l'essence même de notre pays, au moment même où les gouvernements des provinces doivent faire face à toutes sortes d'urgences dans le contexte d'une récession, surtout dans les régions périphériques.

Je m'inquiète que le gouvernement ait l'audace de vouloir enlever huit milliards au cours des quatre prochaines années à sa participation au financement de l'enseignement postsecondaire et des services de santé. Cela illustre assez bien jusqu'à quel point le ministre des Finances (M. Wilson) et le cabinet en général ne sont pas au fait des réalités de notre pays.

Dans la seule province de l'Ontario, on réduira le financement de l'enseignement postsecondaire et des services de santé au moment même où le gouvernement de cette province envisage d'éliminer les primes du régime d'assurance-maladie et de mettre en place un régime où le tarif universel serait remplacé par un tarif au prorata des ressources.

On a peine à croire que le Gouvernement songe à imposer aux provinces une mesure aussi radicale alors qu'une grande partie de notre pays est plongée dans une grave récession économique. Quand le ministre considère les données nationales brutes pour les années allant de 1983 à 1985, il s'imagine que l'économie de toutes les régions avancent au même rythme que celle du *golden horseshoe* aux environs de Toronto. Je suggère au ministre de se rendre dans les Maritimes pour se faire une idée des conséquences de la réduction des paiements de transfert sans compter les nouveaux tarifs des services de traversiers.

Tout dernièrement, les citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard ont fait savoir ce qu'ils pensaient des compressions de huit milliards proposées par le gouvernement. Le ministre devrait aussi se rendre dans le Nord de l'Ontario où il verrait des effets semblables sur les industries primaires, dont le secteur forestier et le secteur minier.

A Sault-Sainte-Marie par exemple, la politique énergétique pourrait entraîner le congédiement de quelques huit cent travailleurs des laminoirs. Nous mettons la dernière main à un nouveau laminoir à tubes qui a coûté 375 millions, et non seulement la politique énergétique du gouvernement compromet la rentabilité de la nouvelle usine, mais l'ancienne est déjà fermée.

Considérons la situation à l'échelle nationale. Je rentre d'une tournée effectuée dans l'Ouest du Canada par le groupe spécial d'études sur l'agriculture, et nous avons discuté des retombées de la loi agricole américaine. Cette mesure aura des conséquences bien plus graves pour l'agriculture canadienne que tout ce qu'a pu adopter le Congrès des États-Unis jusqu'ici. Mais pas une seule fois, lorsque le premier ministre (M. Mulroney) est allé rencontrer le président Reagan à Washington, il n'a été question, dans son programme doré, des effets de cette mesure qui sera en vigueur au cours des trois prochaines années.